

**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 4^e jour d'avril 2011, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

1.0 et 2.0 Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**M. Étienne Cayouette-Goupil
Mme Thérèse Blanchet;
M. Richard Pouliot
M. Marcel Bégin;
M. Jocelyn Pouliot;
M. Serge Boutin;**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adélarde Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. ETIENNE CAYOUCETTE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et modifié;

ADOPTÉE,

- | | | |
|------|---|---|
| 1.- | Prière; | Réunion du 4^e jour d'avril 2011 |
| 2.- | Appel des présences; | |
| 3. | Acceptation de l'ordre du jour; | |
| 4.- | Remise de prix, récipiendaires du prix du patrimoine; | |
| 5.- | Acceptation du procès-verbal du 7 mars 2011; | |
| 6.- | Suivi au procès-verbal; | |
| 7.- | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.04-11; | |
| 8.- | Dossier incendie; | |
| 9.- | Résolution, demande d'autorisation du MTQ pour la construction du réseau d'égout pluvial; | |
| 10.- | Résolution, appel d'offres, projet de réfection des conduites d'aqueduc, d'égout et de la chaussée, de la route 204 (rue Principale); | |
| 11.- | Appel de candidatures, poste de journalier; | |
| 12.- | Résolution, appel de candidatures, moniteur(trice) de terrain de jeux, et formation des candidats; | |
| 13.- | Résolution, appel d'offres, achat de gravier; | |
| 14.- | Résolution, vente pour taxes, nomination de remplaçants; | |

- 15.- Résolution, adoption des états financiers de l'OMH St-Camille;
- 16.- Résolution, date d'ouverture des chemins fermés l'hiver;
- 17.- Résolution, contestation de l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier d'acquisition du Groupement Forestier;
- 18.- Résolution, date d'ouverture du dépôt de matériaux secs;
- 19.- Demande de la Coopérative de Solidarité, Habitations Saint-Camille;
- 20.- Nomination du vérificateur pour l'année 2011;
- 21.- Nomination du représentant municipal au Comité Maisons Fleuries;
- 22.- Invitation, tournoi de golf de la Fondation du Sanatorium Bégin;
- 23.- Résolution Tour de Beauce;
- 24.- Résolution, congrès de l'A.D.M.Q.;
- 25.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :
 - A-Membres des comités;
 - B-Voirie;
 - C-Incendie
 - D-Aqueduc et égout;
 - E-Administration;
 - F-Maire.;
- 26.- Correspondance;
- 27.- Varia: A) Paiement partiel – facture Génivar;
B)
C)
D)
- 28.- Question(s) de l'assistance;
- 29.- Levée de l'assemblée;

Résolution no. 68-04-11

4.0 REMISE DE PRIX, RÉCIPIENDAIRES DU PRIX DU PATRIMOINE

La responsable du dossier patrimoine, Mme Thérèse Blanchet, félicite les deux récipiendaires du prix du patrimoine de Saint-Camille, Mme Fernande Pouliot pour la conservation exemplaire de sa résidence secondaire située au 617, chemin du rang 2, à Saint-Camille, M. Claude Blanchet et Mme Brigitte Pouliot, pour la conservation des caractéristiques traditionnelles du vieux presbytère lors de l'aménagement du foyer d'accueil, au 2, rue de la Fabrique, à Saint-Camille.

5.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2011

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE), QUE le procès-verbal du 7 février 2011 soit adopté, et signé tel que présenté.

ADOPTÉE, Résolution no. 69-04-11

6.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Club Quad

M. Jocelyn Pouliot mentionne, que Le Club Quad Massif du Sud aux Frontières tient à remercier la Municipalité de Saint-Camille pour son appui, et invite les élus à assister au souper-bénéfice du 16 avril prochain, au Manoir du Lac-Échemin, au coût de 25\$. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur nom à M. Jocelyn Pouliot.

Fermeture de la rue Laliberté – Festi-Quad

La directrice mentionne qu'elle téléphonera aux entreprises situées sur la rue Laliberté pour leur faire part de la fermeture de la rue Laliberté les 25 et 26 juin prochains.

7.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 04-11

ATTENDU : la liste des comptes numéro 04-11 préparée par Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 7^e jour d'avril 2011 dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 87,821,04\$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD POULIOT, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 04-11 tels que présentés. Le total des comptes pour **AVRIL 2011 s'élève à : 87,765.14\$.**

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 04-11.

| | LISTE DES COMPTES | FEUILLE 04-11 |
|-----|-----------------------------|--------------------------|
| | PAYÉS EN MARS | No. De chèque |
| 1- | 48,83 \$ | Ch.1100126 |
| 2- | 74,46 \$ | Ch.1100127 |
| 3- | 25 525,00 \$ | Ch.1100128 |
| 4- | 493,31 \$ | Ch.1100129 |
| 5- | 15,00 \$ | Ch.1100130 |
| 6- | 87,74 \$ | Ch.1100131 |
| 7- | 1 000,00 \$ | Ch.1100132 |
| 8- | 56,90 \$ | Ch.1100133 |
| 9- | 336,08 \$ | Ch.1100134 |
| 10- | 994,75 \$ | Ch.1100135 |
| 11- | 48,83 \$ | Ch.1100136 |
| 12- | 416,53 \$ | Ch.1100137 |
| 13- | 200,00 \$ | Ch.1100138 |
| 14- | 250,00 \$ | Ch.1100139 |
| | | |
| | 87,74 \$- | Ch. Annulé 1100131 |
| | | |
| | 29 459,69 \$ | TOTAL DE MARS |
| | | |
| | COMPTES À ACCEPTER | No. De chèque |
| | ASSEMBLÉE AVRIL 2011 | |
| 15- | 272,55 \$ | Ch.1100140 |
| 16- | 700,64 \$ | Ch.1100141 |
| 17- | 142,75 \$ | Ch.1100142 |
| 18- | 34,18 \$ | Ch.1100143 |
| 19- | 72,10 \$ | Ch.1100144 |
| 20- | 1040,12\$ | Ch.1110145 |

| | | |
|-----|---------------------|-----------------------------|
| 21- | 45,48 \$ | Ch.1100146 |
| 22- | 40,00 \$ | Ch.1100147 |
| 23- | 100,25 \$ | Ch.1110148 |
| 24- | 3,42 \$ | Ch.1100149 |
| 25- | 153,80 \$ | Ch.1100150 |
| 26- | 1 553,89 \$ | Ch.1100151 |
| 27- | 1 073,64 \$ | Ch.1100152 |
| 28- | 51,60 \$ | Ch.1100153 |
| 29- | 671,33 \$ | Ch.1100154 |
| 30- | 441,04 \$ | Ch.1100155 |
| 31- | 2 001,42 \$ | Ch.1100156 |
| 32- | 677,85 \$ | Ch.1100157 |
| 33- | 4 639,37 \$ | Ch.1100158 |
| 34- | 141,96 \$ | Ch.1100159 |
| 35- | 2 500,00 \$ | Ch.1100160 |
| 36- | 528,59 \$ | Ch.1100161 |
| 37- | 387,98 \$ | Ch.1100162 |
| 38- | 1 685,41 \$ | Ch.1100163 |
| 39- | 475,00 \$ | Ch.1100164 |
| 40- | 75,00 \$ | Ch.1100165 |
| 41- | 36,00 \$ | Ch.1100166 |
| 42- | 700,71 \$ | Ch.1100167 |
| 43- | 1 734,51 \$ | Ch.1100168 |
| 44- | 307,60 \$ | Ch.1100169 |
| 45- | 4 187,46 \$ | Ch.1100170 |
| 46- | 34,18 \$ | Ch.1100171 |
| 47- | 77,40 \$ | Ch.1100172 |
| | | |
| | 26 587,23 \$ | Sous-total avril |

| | | |
|--|---|---------------------|
| | GRAND TOTAL DES SALAIRES ASSEMBLÉE AVRIL | 15 631,19 \$ |
|--|---|---------------------|

| LISTE DES COMPTES À | | Feuille 04-11 |
|-----------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| AJOUTER AVRIL 2011 : | | No. Chèque |
| | | |
| 48- | 4 782,00 \$ | Ch.1100173 |
| 49- | 2 687,28 \$ | Ch.1100174 |
| 50- | 44,06 \$ | Ch.1100175 |
| 51- | 138,59 \$ | Ch.1100176 |
| 52- | 111,44 \$ | Ch.1100177 |
| 53- | 30,71 \$ | Ch.1100178 |
| 54- | 7 828,05 \$ | Ch.1100179 |
| 55- | 47,82 \$ | Ch.1100180 |
| 56- | 87,72 \$ | Ch.1100181 |
| 57- | 260,56 \$ | Ch.1100182 |
| 58- | 124,70 \$ | Ch.1100183 |
| 59- | 68,80 \$ | Ch.1100184 |
| | (124,70 \$) | Ch. annulé 1100183 |
| | | |
| | 16 087,03 \$ | Sous-Total |
| | | |
| | 87 765,14 \$ | GRAND TOTAL AVRIL 2011 : |

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois d'avril 2011.

Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale

Résolution no. 70-04-11

8.0 DOSSIER INCENDIE

M. Pierre Morneau, directeur du service incendie est présent pour faire un suivi du dossier incendie.

Il mentionne qu'au cours des prochaines semaines, il tentera de faire du recrutement de nouveaux pompiers. Il indique également, que les prochaines pratiques seront axées sur l'utilisation des pompes et des bornes sèches. Il y aura aussi des pratiques inter-municipales.

Il fait un bref résumé de la situation de l'incendie chez M. Roland Tanguay sur la route 281.

Démission de Jean-Pierre Fournier

M. Jean-Pierre Fournier donne sa démission de la brigade des pompiers volontaires de Saint-Camille pour des raisons personnelles.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) :

QUE le conseil municipal de Saint-Camille accepte la démission de M. Jean-Pierre Fournier à titre de pompier volontaire.

ADOPTÉE,

Résolution no. 71-04-11

9.0 RÉSOLUTION, DEMANDE D'AUTORISATION DU MTQ POUR LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis projette pour le printemps 2011, la réfection des conduites d'aqueduc, d'égout et de la chaussée de la route 204, (rue Principale), référence dossier numéro : Q109982;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports dans le cadre de ce projet doit implanter un réseau d'égout pluvial;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Camille-de-Lellis autorise le Ministère des Transports, à construire un réseau d'égout pluvial, dans le cadre du projet numéro : Q 109982.

ADOPTÉE,

RÉSOLUTION NO. 72-04-11

10.0 RÉSOLUTION, APPEL D'OFFRES, PROJET DE RÉFECTION DES CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, ET DE LA CHAUSSÉE, DE LA ROUTE 204 (RUE PRINCIPALE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis projette pour le printemps 2011, la réfection des conduites d'aqueduc, d'égout et de la chaussée de la route 204, (rue Principale), référence dossier numéro : Q109982;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis doit demander des soumissions pour ces travaux de réfection;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède par appel d'offres public via le SEAO, pour la réfection des conduites d'aqueduc, d'égout, et de la chaussée de la route 204, (rue Principale), référence dossier numéro : Q109982;

QUE tous les détails sont contenus dans l'appel d'offres public qui sera publié en avril et/ou en mai.

ADOPTÉE,

Résolution no. 73-04-11

11.0 RÉSOLUTION, APPEL DE CANDIDATURES - JOURNALIER

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède à un appel de candidatures, pour le nouveau poste de journalier permanent. Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, il devra effectuer divers travaux journaliers, énumérés dans une liste disponible au bureau municipal. C'est un poste permanent, le nombre d'heure, 40 heures approximativement par semaine (tout dépendant du travail à effectuer). En certaines périodes de l'année, le nombre d'heures par semaine pourrait être inférieur à 40 heures (temps partiel). Le salaire est à discuter.

QU'une annonce soit publiée à l'intérieur du bulletin municipal d'avril 2011;

QUE le comité de sélection soit composé du maire, M. Adélarde Couture, de l'inspecteur Municipal, M. Daniel Boutin, et du responsable de la voirie, M. Marcel Bégin.

ADOPTÉE,

Résolution no. 74-04-11

12.0 RÉSOLUTION, APPEL DE CANDIDATURES, MONITEUR (TRICE) DE TERRAIN DE JEUX, FORMATION DES CANDIDATS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille embauche deux moniteurs(trices) de terrain de jeux pour la période estivale 2011. Sous l'autorité de la directrice générale, les monitrices ou les moniteurs auront la responsabilité d'animer, de divertir et d'encadrer un groupe de jeunes âgés entre 4 et 12 ans.

La durée de l'emploi sera de sept semaines, à raison de 35 heures par semaine, du 27 juin au 12 août 2011, (30 heures d'animation et 5 heures de planification de la programmation) sans possibilité d'accumuler des heures supplémentaires. Le salaire est fixé selon les modalités énumérées à la convention de travail des employés.

QU'une annonce soit publiée à l'intérieur du bulletin municipal d'avril 2011;

QUE le comité de sélection soit composé de la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, et de la responsable du projet loisir collectif de la MRC des Etchemins et d'un parent.

ADOPTÉE,

Résolution no. 75-04-11

Formation en loisirs d'été, URLS Chaudière-Appalaches

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE l'on paie la formation en loisirs d'été pour deux moniteurs(trices), ce stage se tiendra à Saint-Georges-de-Beauce les 28, 29, et 30 mai prochains. Le coût de cette formation, approximativement 170\$ taxes incluses/par personne.

ADOPTÉE,

Résolution no. 76-04-11

13.0 RÉOLUTION, APPEL D'OFFRES PAR INVITATION, ACHAT DE GRAVIER

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis projette la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2011.

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis demande des soumissions par appel d'offres sur invitation, pour l'achat de gravier 0-3/4", MG 20B, la quantité requise est d'environ 2500 tonnes métriques.

Les entrepreneurs qui seront invités à soumissionner sont :

- Carrière Sainte-Rose Inc.
- Claude Carrier Excavation Inc.
- Groupe Dyveck Inc.
- Entreprises Nelson Belisle Inc.

Les soumissionnaires auront jusqu'au mardi, 26 avril 2011, à 16h30, à l'Édifice Municipal au 217, rue Principale, à Saint-Camille pour déposer leur offre. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 19h.

ADOPTÉE,

Résolution no. 77-04-11

14.0 RÉSOLUTION – VENTE POUR TAXES, NOMINATION DE REMPLAÇANTS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE l'on autorise l'adjointe administrative, Madame Jacynthe Larochelle et/ou le maire, M. Adélarde Couture, à procéder pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis dans le cas de la vente de propriétés dont les taxes n'ont pas été payées depuis trois (3) ans.

QUE l'on autorise l'adjointe administrative, Mme Jacynthe Larochelle et/ou le maire, M. Adélarde Couture, à enchérir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis lors de la vente qui se tiendra le 12 mai 2011, à 10h, à la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE,

Résolution 78-04-11

15.0 RÉSOLUTION – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH ST-CAMILLE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) que l'on adopte les états financiers de L'O.M.H. Saint-Camille pour l'année financière 2010, tels que présentés.

L'OMH termine son année financière avec un déficit (78,275\$).

Contributions :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| -Société d'habitation du Québec : | (70,447\$) |
| -Municipalité : | (7,828\$) |

Le montant du remboursement de l'OMH à la Municipalité, après redressement est de 1315.00\$

ADOPTÉE,

Résolution 79-04-11

16.0 RÉSOLUTION, DATE D'OUVERTURE DES CHEMINS FERMÉS L'HIVER

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le conseil municipal accepte de prolonger la fermeture des chemins suivants au plus tard le 1^{er} mai 2011 :

Voici la liste des chemins fermés :

- La route de la grande ligne, à partir du numéro civique 184, rang A et B ;
- La route 1 et A, à partir du rang 2, et du coin du rang A et B ;
- La route menant au chemin de la St-Jean, à partir du rang 2 ;
- La route Vermette, du rang 2 jusqu'au rang 3, et le rang 3 ;
- Le rang 2 ouest, de la route Edmond Blais jusqu'à la limite de Ste-Justine ;
- La route Edmond Blais, de la route 204 ouest, jusqu'au numéro civique 206 ;
- Le rang St-Joseph allant vers Ste-Sabine, à partir du numéro civique 379 ;
- Le rang 4 allant vers St-Juste, à partir de la route 281 ;

ADOPTÉE,

Résolution no. 80-04-11

17.0 RÉSOLUTION, CONTESTATION DES ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES DE LA CPTAQ DANS LE DOSSIER D'ACQUISITION DU GROUPEMENT FORESTIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis a reçu une copie des orientations préliminaires de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ dans ses observations énoncées dans un résumé considère que cette demande devrait être refusée;

CONSIDÉRANT QUE le Groupement Forestier de Bellechasse-Lévis veut acquérir ce terrain pour bénéficier d'un accès à l'année à la route 204, ainsi que d'un service électrique pour l'exploitation d'une érablière de 7000 entailles.

CONSIDÉRANT QUE cette demande touche des terrains zonés agricoles appartenant à M. Philippe Poulin, et vise l'aliénation des lots 33-P et 34-P, rang VI, canton Bellechasse, à Saint-Camille-de-Lellis, la superficie est de 124,000 mètres carrés.

CONSIDÉRANT QU'UNE telle demande ne nuit en rien à l'agriculture de notre municipalité, compte tenu que les lots visés seraient utilisés par un producteur acéricole, et que la partie en culture pourra continuer à être louée à un producteur agricole de la région sans être morcelée;

CONSIDÉRANT QU'un chemin est déjà construit, et donc que la superficie en culture ne sera pas réduite;

CONSIDÉRANT QUE la superficie en culture est trop petite pour constituer une unité d'exploitation agricole;

CONSDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille interdit au producteur acéricole qui loue l'érablière du Groupement Forestier, de passer par le rang Saint-Joseph pour transporter son eau d'érable au centre de bouillage de Ste-Justine, parce que la route n'est pas assez solide dans le temps du dégel, et donc fermée pour l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de ces terrains constitue le lien entre l'érablière en exploitation et la route 204, facilitant ainsi le transport de l'eau d'érable vers le centre de bouillage de l'exploitant;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-Camille demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de réévaluer son orientation préliminaire, quant à l'exploitation d'une érablière, et à l'aliénation d'une superficie de 124,000 mètres carrés de terrain sur les lots numéros 33-P et 34-P, rang VI, canton Bellechasse, à St-Camille appartenant M. Philippe Poulin.

ADOPTÉE,

Résolution no. 81-04-11

18.0 RÉSOLUTION, DATE D'OUVERTURE DU DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS

IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède à l'ouverture du dépôt de matériaux secs à compter du samedi, 30 avril, et tous les samedis subséquents selon l'horaire suivant : 9h à 12h.

QUE l'on embauche à titre de responsable de l'ouverture du dépôt de matériaux secs, M. Kevin Larose-Labrecque;

ADOPTÉE,

Résolution no. 82-04-11

19.0 DEMANDE DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ, HABITATIONS SAINT-CAMILLE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille subventionne la Coopérative de Solidarité « Les Habitations Saint-Camille » pour deux maisons familles, à raison de 50\$ par mois :

1^{er} maison 12 mois X 50.00\$ = 600.00\$

2^e maison 12 mois X 50.00\$ = 600.00\$

Total : 1200.00\$

ADOPTÉE,

Résolution no. 83-04-11

20.0 Nomination du vérificateur pour l'année 2011

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE l'on nomme la firme comptable Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. de Lac-Échemin à titre de vérificateur pour l'année financière 2011.

QUE la cotation déposée mentionne des honoraires qui s'élèveront entre 5300\$ et 5850\$ (taxes en sus) pour un mandat exécuté selon les normes comptables reconnus pour l'année 2011, et pour la vérification régulière, en excluant le projet de la route 204, les règlements d'emprunt et les redditions de comptes.

ADOPTÉE,

Résolution no. 84-04-11

21.0 RÉSOLUTION, NOMINATION DU REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU COMITÉ MAISONS FLEURIES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE l'on nomme, Mme Thérèse Blanchet, à titre de représentante municipale au sein du comité Maisons Fleuries.

ADOPTÉE,

Résolution no. 85-04-11

22.0 INVITATION, TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU SANATORIUM BÉGIN

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille participe au tournoi de golf de la Fondation du Sanatorium Bégin. Coût, golf et souper : 50\$/par participant x 2 participants : 100.00\$.

L'inscription au tournoi sera faite d'ici le 20 mai prochain, les participants seront nommés d'ici le début mai.

ADOPTÉE,

Résolution no. 86-04-11

23.0 TOUR DE BEAUCE

IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille autorise « Le Tour de Beauce », édition 2011, à circuler sur la rue Principale, de notre municipalité, le mardi 14 juin prochain.

QUE l'on nomme M. Daniel Boutin, pour s'occuper de la sécurité du parcours, pour la section Saint-Camille.

ADOPTÉE,

Résolution no. 87-04-11

24.0 CONGRÈS DE L'ADMQ

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à participer au congrès des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra cette année, les 8-9- 10 juin 2011, au Centre des congrès de Québec. Le coût d'inscription au congrès : 450.00\$ (taxes en sus).

QUE l'on paye tous les frais relatifs au congrès (chambre, repas, frais de déplacement).

ADOPTÉE,

Résolution no. 88-04-11

25.0 RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

Voirie municipale :

M. Marcel Bégin indique que le coût de fabrication du râteau pour la niveleuse est de 4053\$;

Aqueduc et égout :

M. Serge Boutin indique que le dossier des acquisitions pour le projet de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout est presque terminé.

Une vérification sera faite quant à la relocalisation des poteaux électriques de la rue Audet et de la rue Carrier, afin de s'assurer que les frais soient payés par le Ministère des Transports.

Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à plusieurs rencontres : Rencontre de la route 281, conseil des maires de la MRC des Etchemins, rencontres sur les acquisitions, conférence de presse relativement au projet de la route 204 à St-Camille, réunion de travail du conseil municipal, Conseil d'administration de la MRC, rencontre à l'agence des Forêts privés. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

26.0 CORRESPONDANCE

Lettre Radio Bellechasse

Lecture est faite d'une lettre de remerciements de Radio Bellechasse relativement au renouvellement de notre adhésion à titre de membre de l'organisme.

Lettre Fête de Noël des enfants

Lecture est faite d'une demande de financement du comité organisateur de la Fête de Noël des enfants qui se tiendra en décembre prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille commandite le Comité organisateur de la Fête de Noël des enfants qui se tiendra en décembre prochain. Le montant de la commandite pour 2011 : 100\$.

ADOPTÉE,

Résolution no. 89-04-11

Lettre Ministère des Transports

Lecture est faite d'une lettre du Ministère des Transports relativement à notre demande de subvention concernant l'entretien du chemin d'accès aux ressources (coupe-feu), le montant que nous recevrons pour 2011 sera de 1500\$ pour les 3,92 km.

Lettre du Ministère des Finances

Lecture est faite d'une lettre du Ministère des Finances, relativement à l'approbation des conditions d'emprunt de notre financement de 138,400\$ qui a été émis le 14 mars 2011.

27.0 VARIA :

A) Paiement partiel facture Génivar

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille verse le montant de 13,100\$ reçu de la taxe d'accise sur l'essence, à notre consultant Groupe conseil Génivar.

ADOPTÉE,

Résolution no. 90-04-11

- B)
- C)
- D)

28.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE

Les questions de l'assistance.

29.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 22H15.

Maire, Adélarde Couture

Directrice générale, Nicole Mathieu

**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis
Province de Québec**

Une assemblée spéciale du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le mardi, 26e jour d'avril 2011, à 19h à la salle du conseil.

1.0 L'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers suivants:

**Mme Thérèse Blanchet;
M. Richard Pouliot;
M. Marcel Bégin;
M. Jocelyn Pouliot.**

Absents : M. Étienne Cayouette-Goupil, M. Serge Boutin.

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de **M. Adélarde Couture.**

La secrétaire-trésorière & directrice générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

2.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Appel des présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des états financiers 2010;
- 4.0 Adoption d'une résolution – reddition de comptes, programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;
- 5.0 Avis de motion, règlement numéro 398, relatif *aux travaux de réfection d'une section des conduites d'aqueduc et d'égout, et de la chaussée, de la rue Principale (route 204), secteur village*
- 6.0 Levée de l'assemblée;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) que l'on accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 91-04-11

3.0 LECTURE ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2010

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE les états financiers 2010 soient adoptés, signés tels que présentés. La Municipalité de Saint-Camille termine son année financière 2010 avec un léger surplus de 9,456.00\$

ADOPTÉE,

Résolution no. 92-04-11

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

| | | 2010 | | 2009 |
|---|------|-------------|--------------|--------------|
| | | Budget | Réalisations | Réalisations |
| Excédent (déficit) de l'exercice | 1 | 239 488 | 79 462 | 7 057 |
| Moins: revenus d'investissement | 2 (|) (| 94 207) (|) |
| Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales | 3 | 239 488 | (14 745) | 7 057 |
| CONCILIATION À DES FINS FISCALES | | | | |
| <i>Ajouter (déduire)</i> | | | | |
| Immobilisations | | | | |
| Amortissement | 4 | | 129 972 | 128 211 |
| Produit de cession | 5 | | | 10 000 |
| (Gain) perte sur cession | 6 | | | 1 103 |
| Réduction de valeur | 7 | | | |
| | 8 | | 129 972 | 139 314 |
| Propriétés destinées à la revente | | | | |
| Coût des propriétés vendues | 9 | | | |
| Réduction de valeur | 10 | | | |
| | 11 | | | |
| Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales | | | | |
| Remboursement ou produit de cession | 12 | | | |
| (Gain) perte sur remboursement ou sur cession | 13 | | | |
| Provision pour moins-value / Réduction de valeur | 14 | | | |
| | 15 | | | |
| Financement | | | | |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement | 16 | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | 17 (| 239 488) (| 81 606) (| 37 395) |
| | 18 | (239 488) | (81 606) | (37 395) |
| Affectations | | | | |
| Activités d'investissement | 19 (|) (| 22 511) (| 101 192) |
| Excédent (déficit) accumulé | | | | |
| Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté | 20 | | | |
| Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés | 21 | | (1 654) | |
| Montant à pourvoir dans le futur | 22 | | | |
| Financement des investissements en cours | 23 | | | |
| | 24 | | (24 165) | (101 192) |
| | 25 | (239 488) | 24 201 | 727 |
| Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales | 26 | | 9 456 | 7 784 |

4.0 **Adoption d'une résolution – reddition de comptes, programme d'aide à l'amélioration du réseau routier**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 55,029\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de compte l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE,

Résolution no. 93-04-11

5.0 Avis de motion, règlement numéro 398, relatif aux travaux de réfection d'une section des conduites d'aqueduc et d'égout, et de la chaussée, de la rue Principale (route 204), secteur village

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR M. RICHARD POULIOT, QU'IL sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil, le règlement numéro 398, relatif à un règlement d'emprunt pour les travaux de réaménagement de la route 204, (projet : Q109982, réfection des conduites d'aqueduc, d'égout, et de la chaussée).

ADOPTÉE,

Résolution no. 94-04-11

6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 19h43.

Le Maire, Adélarde Couture

La directrice générale, Nicole Mathieu